







Priorité aux soins de longue durée : Un appel à l'action pour l'avenir du Canada

Les soins de longue durée (SLD) devraient être une priorité absolue dans ces élections fédérales. Avec environ 200 000¹ Canadiens vivant actuellement dans un établissement de SLD et une demande de SLD qui devrait augmenter de 38 % dans la seule province de l'Ontario² au cours des dix prochaines années, le besoin de soutien est urgent. Le secteur continue de faire face à des défis exacerbés par une population vieillissante aux besoins de plus en plus complexes. Pour relever ces défis, nous avons besoin d'une stratégie qui comprenne des solutions efficaces aux problèmes d'infrastructure et de main-d'œuvre.

Demande de soins de longue durée

- On estime que le Canada aura besoin de 454000 lits de soins de longue durée d'ici 2035³ et que 50 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivant au Canada auront besoin de soins de longue durée au cours de leur vie⁴.
- D'ici quelques années, le Canada rejoindra les rangs d'autres pays qui comptent au moins 21 % de leur population âgée de 65 ans et plus⁵.

Principaux défis auxquels est confronté le secteur des soins de longue durée

- La grande majorité des foyers de soins de longue durée du Canada manquent de personnel et ne disposent pas du personnel spécialisé nécessaire pour fournir des soins centrés sur les résident(e)s.
- Un nombre croissant de personnes âgées ont des besoins sociaux et médicaux complexes, ce qui exerce une pression supplémentaire sur un système déjà mis à rude épreuve.
- La crise du logement au Canada n'a pas épargné les soins de longue durée. Rien qu'en Ontario, la liste d'attente pour obtenir un lit dans un foyer de soins de longue durée compte 45 000 personnes⁶.



Pour répondre à ce besoin, il est essentiel que notre main-d'œuvre de la santé et notre infrastructure de soins de longue durée se développent et s'adaptent au niveau de soins requis par notre population.

¹ https://www.canada.ca/fr/sante-canada/programmes/consultation-soins-longue-duree-securitaires/document.html.

https://www.oltca.com/about-long-term-care/the-data/

³ https://www.cma.ca/sites/default/files/2018-11/9228_Meeting%20the%20Demand%20for%20Long-Term%20Care%20Beds_RPT.pdf

⁴ https://www.rbcinsurance.com/files/00105/file-105623.pdf

⁵ https://www.aarpinternational.org/initiatives/aging-readiness-competitiveness-arc/canada

⁶ https://www.oltca.com/about-long-term-care/the-data/#:~:text=Waitlists%20for%20long-term%20care%20have%20doubled%20in%2010,over%206%20 months%20to%20move%20into%20long-term%20care.

Mesures à prendre

Ressources humaines en santé

- 1 Veiller à ce que la planification des ressources humaines en santé tienne spécifiquement compte des soins de longue durée et soit intégrée à la planification sectorielle de la main-d'œuvre de la santé qui est en cours avec les organisations et les ministères suivants :
 - · Santé Canada;
 - Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada;
 - Effectif de la santé Canada;
 - Institut canadien d'information sur la santé;
 - Statistique Canada; et
 - D'autres projets financés par le gouvernement.
- 2 Soutenir un programme national de reconnaissance des titres de compétences pour les professionnels de la santé réglementés afin de leur permettre de se déplacer d'une juridiction à l'autre.
- 3 Élargir et étendre les programmes d'immigration afin d'accueillir les professionnels de la santé qualifiés qui souhaitent s'installer au Canada de façon permanente pour travailler spécifiquement dans le secteur des soins de longue durée.
- Inclure les foyers de soins de longue durée dans les possibilités de financement des aides à l'établissement et des ressources afin d'améliorer les taux de rétention et de soutenir les employés nouvellement arrivés et leurs familles.

Investissement et développement des infrastructures

- 1 La SCHL devrait permettre aux foyers de soins de longue durée de présenter une demande dans le cadre du programme APH Select afin de faciliter l'accès au financement des immobilisations pour les nouvelles constructions et la rénovation des infrastructures existantes et obsolètes des foyers.
- Offrir un programme de financement spécifique dans le cadre d'un plan national pour le logement, disponible pour le développement de foyers de soins de longue durée.

- 3 Soutenir et élargir les programmes provinciaux et territoriaux d'investissement dans le logement destinés aux foyers de soins de longue durée. Voici quelques exemples de programmes existants:
 - Modernisation du modèle de financement;
 - Programme pilote d'accélération de la construction;
 - Programme d'immobilisations pour les soins continus;
 - Programme pilote d'immobilisations pour les soins de longue durée.

Technologie de l'infrastructure

- Lorsque des politiques, des réglementations, des normes et des lignes directrices sont élaborées en matière de flux de l'information, d'intelligence artificielle et de cybersécurité, le secteur des soins de longue durée doit être pris en compte et inclus dans les processus décisionnels.
- 2 L'adoption de nouvelles technologies peut permettre d'améliorer la prestation des soins et de relever les défis auxquels le secteur est confronté. Par exemple, la technologie peut faciliter la communication, accroître la sécurité des résident(e)s et améliorer l'accessibilité.

À propos de l'Association canadienne des soins de longue durée

L'ACSLD est le principal porte-parole des soins de longue durée au Canada. Travaillant en collaboration avec les dirigeants des établissements de soins de longue durée, les employés, les bénévoles, les résident(e)s et leur famille, l'ACSLD et ses membres partagent des renseignements précieux, des pratiques exemplaires et des données probantes afin de continuer à améliorer les soins de longue durée au Canada. Elle formule notamment des recommandations au gouvernement fédéral, qui joue un rôle essentiel dans le financement et le soutien du secteur.

Nous vous invitons à en apprendre davantage sur le site Web www.caltc.ca/fr/ ou à scanner le code QR.



